

Voilà en ce qui concerne les gains sur les salaires.

Pour les pertes de salaires dues au chômage technique (entre 600 et 1.000 F suivant les usines), elles sont compensées à 54 % ou 61 %, selon les charges familiales.

Quant aux classifications, la direction a finalement :

- confirmé le passage de tous les OS au maxi (obtenu après la grève des caristes)
- supprimé une catégorie d'OS (il en reste 3), et une catégorie de P1 (il n'en reste plus qu'une)
- majoré les coefficients d'un certain nombre de catégories, ce qui a une incidence négligeable sur les salaires.

La légère refonte de la grille était déjà acquise après la grève des caristes. On peut donc dire que les 5 semaines de ralentissement de la production au Mans ont rapporté 40,10 F, 4.000 anciens francs !

C'est lutter bien longtemps pour une bien maigre victoire.

Sur le plan des sanctions, c'est une défaite

Cette maigre victoire a été payée cher. Non seulement par les salaires perdus, mais aussi par les licenciements.

Certes l'inspection du travail a refusé le licenciement des 3 délégués. L'attaque de la direction contre les droits syndicaux se solde actuellement par un échec. Mais la direction ne désarme pas. Certes la lutte pour la réintégration des 14 autres licenciés n'est pas terminée. Mais le rapport de forces est aujourd'hui bien dégradé.

En acceptant d'ouvrir les négociations et de faire reprendre le travail sans poser en préalable la question de leur réintégration, les directions syndicales ont sacrifié les licenciés au plat de lentilles que représentaient les accords. Et ce ne sont pas des mises en scène pénibles et tristes comme la charette des licenciés dans le cortège CGT Billancourt de la manif du 1er Mai qui sont susceptibles de faire avancer d'un pouce la réintégration des 14.

A défaut d'une victoire, une lutte exemplaire.

La lutte de mars-avril 75 n'a pas apporté aux travailleurs de Renault la victoire qu'ils espéraient. Mais elle est riche d'enseignements.

- La forme de lutte utilisée au Mans est efficace.

C'est la réduction des cadences, appliquée de façon concertée et illimitée au Mans qui a contraint la direction à céder. La réduction des cadences est efficace parce qu'elle prive la direction d'une partie de sa production ; mais ce n'est pas une grève au rabais, ce n'est pas une grève qui n'ose pas dire son nom. C'est une forme de lutte par laquelle les travailleurs se rendent maîtres de leur propre production. Ils ne se soumettent plus à l'arbitraire patronal : ils travaillent à leur propre cadence, à une cadence déterminée par eux-mêmes.

- Les directions syndicales ont une fois de plus montré qu'elles étaient davantage soucieuses de leurs propres intérêts que de ceux des travailleurs. Elles n'ont pas voulu donner aux travailleurs de Renault les moyens d'un affrontement central avec la direction. Dans les conditions économiques et politiques actuelles, un tel affrontement aurait